

# Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

# Vigne



# N°06 14/05/2024



#### Animateur filière

Corinne BORDEAU FREDON N-A corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance : Stéphane MESLIER **FREDON N-A** stephane.meslier@fredon-na.fr

#### Directeur de publication

Luc SERVANT Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aguitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

### **Supervision**

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Haut-Poitou N°X du JJ/MM/AA»



# LETINDE

# Edition Haut-Poitou

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

> Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous !

# Ce qu'il faut retenir

Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes

# **Données climatiques**

Temps instable. Précipitations faibles à modérées.

### **Phénologie**

Chardonnay - Sauvignon : boutons floraux en cours de séparation.

### **Mildiou**

Risque modéré.

### **Black rot**

Risque modéré. Attention aux parcelles à historique.

### **Oïdium**

Risque modéré.

### Vers de la grappe

Le vol de cochylis s'essouffle tandis que le vol d'eudémis se poursuit.

## **Information Réglementaire**

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison.

Prochain bulletin le 21 mai 2024

# **Conditions climatiques**

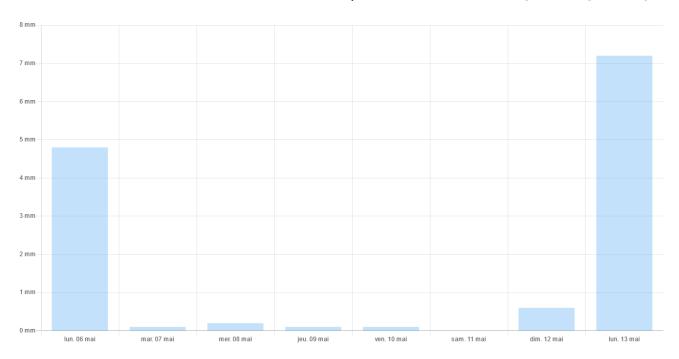
### La semaine passée

### **Température**

Les températures minimales de la semaine passée ont oscillé entre 6.5 et 10.3°C. Les maximales ont évolué quant à elles entre 12.1 et 28.2°C. Samedi 11 mai a été la journée la plus chaude de la semaine avec des températures évoluant entre 10.3 et 28.2°C.

### **Pluviométrie**

Le cumul de la semaine s'élève à 13.1mm (Source : Weather Measures (86\_Thurageau\_bsv).



### La semaine à venir

### **Température**

D'un temps printanier, nous passons à un régime automnal. Les minimales seront comprises entre 8 et 11°C et entre 16 et 19°C pour les températures maximales.

### **Pluviométrie**

Le temps sera instable. Nous subirons une alternance d'averses et de passages nuageux. Les prévisions annoncent un cumul de précipitations pour la semaine de l'ordre de 17mm.

# Stade phénologique (échelle BBCH)

### Chardonnay - Sauvignon

Echelle BBCH	Echelle Eichhorn et Lorenz
<b>Stade moyen</b> : entre le stade 55 (les grappes augmentent de taille, les boutons floraux sont agglomérés) et le stade 57 (les grappes sont bien développées, les boutons floraux se séparent)	floraux sont encore agglomérés) et le stade 17



Les températures printanières de fin de semaine ont favorisé la croissance de la vigne. On a pu observer jusqu'à deux feuilles néoformées.



Feuilles néoformées (Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Quelques parcelles de sauvignon taillées très tardivement sont encore au stade 53 (les grappes sont nettement visibles).

Dans de nombreuses situations, le feuillage de la vigne souffre des conditions climatiques et du manque d'ensoleillement, le feuillage garde un aspect jaunissant.



Stade « les inflorescences sont séparées » (Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)



Feuillage ayant un aspect jaunâtre (Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

# **Maladie**

Consultez la note commune 'RESISTANCES 2024 MALADIES DE LA VIGNE : MILDIOU, OÏDIUM, POURRITURE GRISE, BLACK-ROT'



### Mildiou

### Quelques éléments de biologie

Au printemps, lorsque les températures deviennent plus clémentes, les œufs germent. Un filament germinatif apparaît à l'extrémité duquel se forme une macroconidie. A maturité, lors des épisodes pluvieux, elle libère des zoospores permettant les contaminations primaires de printemps. Les premiers symptômes se manifestent une dizaine de jours après, ce qui correspond à la période d'incubation.

Les contaminations secondaires, se produiront par la suite. Elles pourront avoir une période d'incubation plus courte (4 à 5 jours en conditions plus favorables).

### Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

Modélisation (Bulletin de Modélisation des Risques du 14 mai 2024 : IFV)

### Prévisions (du 14/05/2024) - Météo France

Du 14/05 au 20/05, la prévision météorologique la plus probable (H2) annonce un cumul de 17 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste (H3) annonce un cumul de 47 mm de pluie. Des pluies sont annoncées quotidiennement avec des cumuls variables. Les épisodes pluvieux les plus importants auront lieu le 14/05 (en cours) et le 17/05 avec des cumuls de 5,4 mm et 4,1 mm en moyenne sur le vignoble. Les températures repartiront légèrement à la hausse avec des minimales entre 7°C et 12°C et des maximales entre 16°C et 21°C.

Pour rappel, le modèle ne prend pas en considération les fortes hygrométries, ni les durées d'humectation qui peuvent générer des contaminations en particulier sur les parcelles déjà atteintes.

Les deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10% de chance d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

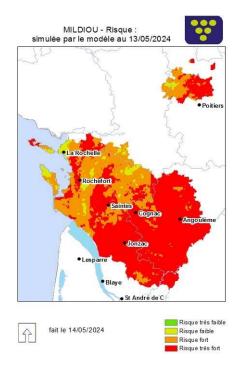
# Situation de J-7 à J D'après le modèle, le risque potentiel a augmenté

D'après le modèle, le risque potentiel a augmenté au cours de la semaine passée. Il est passé d'un niveau majoritairement fort à très fort dans l'Est du vignoble. Les conditions climatiques sont très favorables au développement du mildiou. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté rapidement dans le vignoble.

Quelques contaminations épidémiques faibles ont été calculées par le modèle sur l'ensemble du vignoble. Le nombre d'organes contaminés est faible. Le risque potentiel progressera à un niveau très fort sur la majorité du vignoble. Il sera localement plus bas dans l'Ouest du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va continuer d'augmenter très rapidement dans le vignoble.

Le modèle calcule des contaminations faibles à modérées pour les prochaines pluies supérieures à 2 mm.





### Situation sur le terrain

Aucune tache de mildiou n'a été observée dans les témoins non-traités (TNT) comme dans les parcelles de référence sur le vignoble du Haut-Poitou lors de la tournée du 14 mai. Aucun signalement de symptôme de mildiou nous a été rapporté par les viticulteurs.

<u>Attention au risque de confusion</u>: on peut remarquer de-ci de-là des taches jaunes sur le feuillage qui ne sont autre que des taches physiologiques. Afin de confirmer votre diagnostic, vous pouvez aussi prélever la feuille, la mettre dans une poche en plastique avec un sopalin humide. Si après 24 à 48h, il n'y a pas de sporulation blanche face inférieure de la feuille. Vous pouvez confirmer que ce n'est pas du mildiou.



**Taches jaunes sur le feuillage** (Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

### **Evaluation du risque:**

Les conditions météorologiques à venir seront favorables au développement des premières taches de mildiou. Avec les pluies prévues des contaminations pourraient avoir lieu selon le modèle.



Risque modéré selon l'importance des précipitations



### Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation.

Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures.

L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.



Les pampres « ascenseur à mildiou » sont à éliminer.

(Crédit Photo : C. BORDEAU - FREDON NA)

Merci de bien vouloir nous informer par mail en cas de découverte de premières taches (joindre une photo si possible) aux adresses suivantes :

<u>corinne.bordeau@fredon-na.fr</u> stephane.meslier@fredon-na.fr

# Consultez la fiche « mildiou » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : <u>liste des produits de biocontrôle</u>

### Black rot

Le black rot provoque des taches marron bien délimitées par un liseré plus foncé. Au bout de quelques jours, elles présentent des petits points noirs visibles à l'œil nu (les pycnides). La vigne est réceptive dès le débourrement. La grappe est très vulnérable du stade 23 (floraison) jusqu'au stade 33 (fermeture de la grappe). Le risque vient de l'inoculum présent sur les bois, vrilles et restes de grappes de l'an passé.



### Situation de J-7 à J-1

### Simulation de J à J+3

D'après le modèle, le risque potentiel a légèrement augmenté sur le vignoble. Le risque potentiel est majoritairement fort sur l'Ouest du vignoble et faible à l'Est.

Le modèle a calculé **des contaminations épidémiques faibles sur le vignoble** lors des épisodes pluvieux récents

Le risque potentiel évoluera peu dans les prochains jours avec un niveau majoritairement fort à l'Ouest du vignoble et faible ailleurs.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques faibles sont calculées pour tout épisode pluvieux de plus de 2 mm.

### Méthodes alternatives :

Enlever les rafles à la taille dans les parcelles à historique fait partie du panel des mesures prophylactiques.

### Situation sur le terrain :

Comme l'année dernière les parcelles ayant un historique de présence de black rot révèlent leur sensibilité. En effet, lors des observations faites le 13 mai, nous avons constaté, dans 2 parcelles sur 14 observées, des symptômes de black rot sur feuillage. Une parcelle sur Beaumont, avec une fréquence d'attaque sur ceps de 56% et une intensité sur feuilles relativement faible encore mais qui incite à une grande vigilance.

Et une parcelle sur Neuville du Poitou avec une fréquence de 4% sur ceps.

Aucun symptôme sur grappe n'a été détecté dans cette parcelle.

Aucun symptôme de black rot n'a été observé dans les témoins non-traités (TNT).



Taches de black rot sur le feuillage (Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

### **Evaluation du risque:**

En condition pluvieuse de nouvelles contaminations seront possibles. Attention aux parcelles à historique.



Risque modéré

Consultez la fiche « <u>black rot</u> » du Guide de l'Observateur



### Oïdium

### Quelques éléments de biologie

Ce champignon a besoin d'une forte hygrométrie pour germer. Des températures comprises entre 4°C et 35-40°C sont nécessaires pour la germination des spores, avec un optimum entre 20 et 25°C.

En Haut Poitou, les premiers symptômes détectés sont généralement des taches se développant sur la face inférieure puis supérieure des feuilles, mais nous pouvons également observer des dégâts sur les pétioles, les bases de rameaux et sur les baies en formation.

### Période de risque

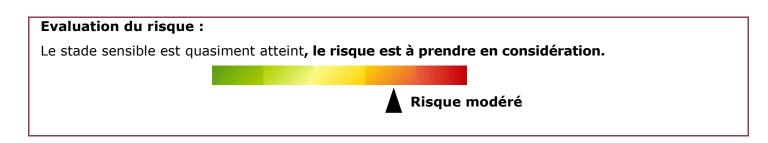
Boutons floraux séparés (BFS) à fermeture complète de la grappe (stade BBCH 57 à stade BBCH 77). Pour les parcelles ayant un historique oïdium important, la vigilance peut commencer au stade boutons floraux encore agglomérés (BFA), stade BBCH 55.

Modélisation (Bulletin de modélisation des risques du 14 mai 2024 : IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
D'après le modèle, le risque potentiel a peu évolué au cours de la semaine passée. Les conditions climatiques sont favorables au développement du champignon.	Le risque potentiel évoluera peu dans les prochains jours, il restera majoritairement fort sur le vignoble.  Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule des contaminations
Des contaminations épidémiques faibles à modérées ont été calculées sur le vignoble sur les pluies de ce début de semaine.	<b>épidémiques modérées aujourd'hui et à partir de J+3.</b> Les contaminations se poursuivront pendant le week-end si les prévisions météo actuelles se confirment.

### Situation sur le terrain :

Aucune tache d'oïdium n'a été observée dans les témoins non-traités (TNT) comme dans les parcelles de référence sur le vignoble du Haut-Poitou lors de la tournée du 14 mai. Aucune information concernant les premiers symptômes d'oïdium nous a été remontée par les viticulteurs.



# Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur

### Pourriture grise

### Situation sur le terrain

Avec les pluies, la présence de *Botrytis cinerea* sur feuilles se confirment dans le vignoble. En effet, dans 9 parcelles sur 14 observées quelques symptômes sont présents. Les fréquences sur ceps n'excèdent pas 10% avec une intensité très faible.





Pourriture grise Botrytis cinerea sur feuille (Crédit Photo : C. BORDEAU - FREDON NA)

### Consultez la fiche « Pourriture grise » du Guide de l'Observateur

# Ravageurs

### Vers de la grappe

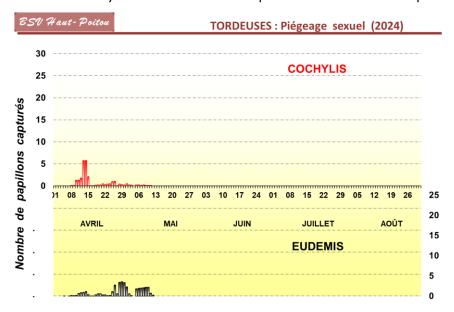
### Situation sur le terrain

Les premières captures de cochylis ont été signalées le 8 avril tandis que le premier papillon d'eudémis a été piégé le 5 avril. Habituellement, les émergences de cochylis ont lieu avant eudémis.

Cette semaine, 11 sites de piégeages sur 15 ont capturé des papillons. Les 2 sites de Doux, ceux de Maisonneuve et celui de Thurageau sont les principales zones de captures de cochylis. Quant à eudémis, cette semaine de nouvelles zones de captures sont identifiées à Blaslay, Mirebeau, Thurageau, Vendeuvre. Quant à Marigny et à Beaumont, le piégeage se poursuit.

Pour la semaine écoulée, nous enregistrons un total de 11 captures de cochylis réparties sur 4 pièges et un total de 115 captures d'eudémis réparties sur 9 sites.

Le vol de 1ere génération de cochylis s'essouffle tandis que le vol d'eudémis se poursuit.



# Consultez la fiche technique "vers de la grappe"



# **Information Réglementaire**

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (Pisum sativum), le soja et la vigne.

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (Pisum sativum), du soja et de la vigne. Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des organismes réglementés au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

# Nous avons vu aussi



Ponte de punaise sur feuille de vigne (Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".

